

Avis de constitution

SOCIETE « ADONAÏ CORPORATE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE COCODY, Lot 279,
Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADONAÏ CORPORATE »

Objet : COMMUNICATION,
CREATION ET PRODUCTION DE SUPPORT DE
COMMUNICATION,
AUDIO-VISUELLE ET WEB,
MARKETING DIGITAL,
IMPRIMERIE,
ORGANISATION D'EVENEMENTS,
IMPORT-EXPORT,
CONSULTANCE,
FORMATION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE COCODY, Lot 279,
Ilot 26

Dirigeant(s) M PESSON MONCARD JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13259 du 19/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78092/GTCA/RC/2025 du 19/12/2025

